






GROUP	4	INSECTICIDE
GROUPS	4 7 12	FONGICIDES

This seed has been treated with thiamethoxam insecticide and metalaxyl-M (including S-isomer), fludioxonil and sedaxane fungicides. Wear long-sleeved shirt, long pants, and chemical-resistant gloves when handling treated seed. Do not graze or feed livestock on seeded area for 45 days after planting. Do not use for food, feed or oil processing. Keep out of reach of children and animals. Store away from food and feed. Do not plant any crop other than soybeans, dry beans, chickpeas, lentils, edible-podded and succulent-shelled peas, and dry peas (including field peas) within 45 days to fields in which treated seeds were planted. This product is toxic to fish and other aquatic organisms. Treated seed is TOXIC to birds. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned from the soil surface.

Thiamethoxam is toxic to bees. Dust generated during the planting of treated seed may be harmful to bees and other pollinators. To help minimize the dust generated during planting, refer to the "Pollinator Protection and Responsible Use of Treated Seed- Best Management Practices" on the Health Canada webpage on pollinator protection at www.canada.ca/pollinators. When using a seed flow lubricant with this treated seed, only a dust reducing fluency agent is permitted. Talc and graphite are not permitted to be used as a seed flow lubricant for soybean seed treated with this insecticide. Carefully follow use directions for the seed flow lubricant. Do not load or clean planting equipment near bee colonies, and avoid places where bees may be foraging, such as flowering crops or weeds. When turning on the planter, avoid engaging the system where emitted dust may contact honey bee colonies. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned up from the soil surface.

CAUTION – EYE AND SKIN IRRITANT

CRUISER MAXX®, VIBRANCE®, the Alliance Frame and the Purpose Icon are trademarks of a Syngenta, the Syngenta logo Group Company.

FOM-17011






GRUPE	4	INSECTICIDE
GRUPES	4 7 12	FONGICIDES

Ces semences ont été traitées avec l'insecticide thiaméthoxame et les fongicides métalaxyl-M (y compris l'isomère S), fludioxonil et sédaxane. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler des semences traitées. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures issues des semences traitées ni les utiliser comme fourrage dans les 45 jours suivant le semis. Ne pas utiliser comme aliment de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Pendant les 45 jours qui suivent le semis de semences traitées, ne semer dans le même champ aucune culture autre que du soja, des haricots secs, des pois chiches, des lentilles, pois à cosses comestibles et à graines consommées vertes sans cosses et des pois secs (y compris les pois de grande culture). Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol ou d'autres surfaces doivent être enfouies dans le sol or ramassées.

Thiaméthoxame est toxique pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs. Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs. Lorsqu'on utilise un agent lubrifiant pour favoriser l'écoulement des semences traitées, seul un agent de fluidité anti-poussière doit être utilisé. Le talc et le graphite ne peuvent être utilisés comme agent lubrifiant avec des semences de soja traitées avec cet insecticide. Suivre attentivement le mode d'emploi de l'agent lubrifiant. Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées. Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol ou d'autres surfaces doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CRUISER MAXX®, VIBRANCE®, le symbole de l'Alliance et le symbole du But sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

FOM-17011

ENGLISH

FRENCH

size 3 1/2 x 7

158 C

132 C

1675 C

133 C

PROCESS YELLOW

BLACK